

Sommaire

I. Présentation

- A. Introduction, présentation et orientations de l'organisme
- B. Présentation des locaux et de l'ACM
- C. Les objectifs du projet
- D. Mise en place des objectifs

II. Organisation générale

- A. Règles de vie
- B. Rôles et missions de chacun
- C. Suivi des stagiaires
- D. La journée type des mercredis Récré'Anims

III. Législation et Civilisation

- A. Les Valeurs de la République et la Laïcité
- B. Rappel sur la réglementation
- C. Communication avec les parents
- Evaluation des objectifs du projet

Annexes (plannings, répartition des équipes, photo des locaux...)

I. Présentation

A. Introduction, présentation et orientations de l'organisme

La commune de Sainghin en Mélantois compte environ 2500 habitants.

La jeunesse représente 20 pourcents de la population actuelle. Il est donc important de répondre aux besoins de la population et d'assurer un service de qualité pour les familles.

La commune de Sainghin en Mélantois a décidé de mettre en place des accueils de loisirs depuis mars 2018 en gestion interne avec une convention de mise à disposition de la direction auprès de l'UFCV.

Son orientation et ses objectifs sont résumés dans leur projet éducatif :

Dans le respect des orientations politiques fixés par le Conseil Municipal et Monsieur le Maire, les conseillères déléguées en charge des Affaires scolaires et périscolaires ont établi plusieurs priorités pour la politique jeunesse municipale.

– Développer l'accès aux loisirs, cet objectif a notamment été identifié suite au développement de petites incivilités du quotidien. Il est apparu que certains jeunes étaient en attente d'une proposition de services à leur rencontre. Cela se retrouve dans la création d'un pôle ados et d'un conseil municipal des jeunes.

– Intégrer tous les publics à la vie de la commune l'objectif d'accueillir le plus grand nombre fait également partie des priorités. Cet objectif s'entend à la fois au niveau social qu'au niveau du handicap (développement de l'accessibilité des locaux, ou de la vie citoyenne).

– Favoriser des comportements écoresponsables Les questions environnementales sont très prégnantes au sein des jeunes générations. La transition écologique voulue pour le Conseil Municipal est donc déclinée à leur intention.

L'UFCV est une association nationale de loi 1901 d'éducation populaire reconnue d'utilité publique fondée en 1907. Le projet associatif de l'UFCV contient 4 gros axes, qui rythment nos actions au quotidien : - Vers une société de l'engagement

- Vers une société solidaire
- Vers une société éducative
- Vers une transition écologique

L'UFCV est composée d'un siège national qui se situe à Pantin et de 12 délégations régionales. C'est une association qui compte des adhérents sur tout le territoire métropolitain mais aussi en Outre-Mer, à la fois personne physique et morale. L'UFCV organise, anime et gère des lieux d'accueils, accompagne les professionnelles de l'enfance jeunesse et conseille 100 collectivités locales sur les enjeux politiques de leurs territoires.

Le projet éducatif de l'UFCV s'origine dans des finalités qui sont un guide pour l'action. Il est centré sur la personne qui, pour s'épanouir au sein d'un groupe et d'une société, doit être prise en considération dans sa singularité.

L'association invite chacun à se déterminer et à agir, à s'impliquer pour soi et pour les autres. Il y a 4 axes principaux :

Éduquer ensemble, c'est garantir la coordination d'une communauté de partenaires, d'un réseau au sein duquel la personne sera active de son parcours d'apprentissage tout au long de la vie. C'est également défendre et promouvoir l'éducation populaire comme mode d'intervention à la fois pour des actions éducatives auprès de la personne mais également comme mode de coordination de projets et de réseaux.

S'adapter et rester en mouvement, c'est permettre à la personne d'évoluer dans un cadre garantissant son intégrité au sein du groupe ainsi qu'une équité de considération et de traitement. C'est également permettre à toutes et tous, sans discrimination, d'accéder à la participation sociale, à la prise de responsabilité et à la parole.

C'est enfin mettre en œuvre les conditions pour que les dispositifs animés et coordonnés par l'UFCV soient respectueux de l'environnement. Les dispositifs et méthodes ainsi mis en œuvre sont évalués régulièrement afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Libérer et développer le pouvoir d'agir, c'est utiliser les notions de cadre et d'interdit pour délimiter un espace de liberté et de possibles, donner confiance à la personne et lui permettre de s'exprimer pleinement. La personne acquiert de l'autonomie et se réalise par des apprentissages basés sur la pratique, les erreurs, les réussites et l'expérience partagées.

Enchanter l'éducation, c'est investir tous les possibles en mettant les temps et les espaces à contribution dans les projets pédagogiques, par une adaptation permanente en fonction des contextes dans lesquels la personne évolue. C'est ainsi que la surprise, la variété et l'exploration suscitent la curiosité et l'envie d'apprendre. L'UFCV accompagne la personne dans des situations de coopération et convoque l'imaginaire pour grandir et s'émanciper.

Les Mercredi Récré'Anims fonctionnent le mercredi 7h30 à 18h30 du mercredi 02 septembre 2026 au mercredi 30 juin. Les mercredi Récré'Anims ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires.

Les inscriptions sont à effectuer sur en mairie en remplissant le dossier d'inscription fourni. (Voir annexe). Les pointages se font sur la plateforme ICAP.

Concernant le budget, il est de 0.40€ par mercredi par enfants pour les goûters.
Concernant le matériel, il est de 6€ par enfants par période.

La Caf y participera également, ainsi que les parents à l'inscription de leur enfant.

Il sera dépensé intelligemment en le répartissant judicieusement entre matériel pédagogique et l'alimentaire

Nous accueillons un total de 40 enfants de moins de 6 ans et 52 enfants de plus de 6 ans.
(Organigrammes en annexes)

B. Présentation des locaux et de l'ACM

Nous avons à disposition : Un centre de vie périscolaire comportant, un bureau, un dortoir, une salle maternelle, une salle primaire, des sanitaires, une cuisine et 2 cours. (Photos en annexes)

Le Complexe sportif mettant à disposition, un plateau multisport, une salle de danse, 4 vestiaires et sanitaires

Le Groupe scolaire Antoine de St Exupéry qui recense, une salle de garderie, une salle primaire, une salle de classe, des sanitaires, la cour, une salle motricité.

La ville possède également de nombreux espaces verts utilisables et proche de notre structure.

Les locaux possèdent des fontaines à eau afin de favoriser la transition écologique, les enfants ramènent leurs gourdes, si un enfant n'en possède pas, nous avons des gobelets.

La pharmacie est fermée à clef en hauteur, elle est accessible uniquement des adultes.

Les goûters sont stockés dans la cuisine et dans le frigo pour les produits frais. Les températures et dates de péremption sont vérifiées elles aussi régulièrement.

Le matériel est stocké dans 2 salles et il est rangé pour que les animateurs y aient accès facilement.

C. Les objectifs du projet

OBJECTIF GENERAL : Accompagner chaque enfant vers l'épanouissement, l'autonomie et la citoyenneté à travers la découverte du monde professionnel et de la société.

Objectifs intermédiaires :

Animation :

- Divertir les enfants durant le temps passé au sein de notre accueil.
- Faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entourent.
- Créer un univers afin de stimuler l'imagination et la curiosité.
- Permettre aux enfants d'apprendre grâce à des activités ludiques.

Vie quotidienne :

- Favoriser l'inclusion au sein de nos établissements.
- Transmettre des valeurs essentielles telle que le partage, le respect et l'honnêteté.
- Accroître la sociabilisation de l'enfant et continuer de lui faire découvrir la vie en communauté.
- Permettre aux enfants d'être acteur de leurs vacances.
- Transmettre les bons gestes du quotidien.

Hygiène santé :

- Assurer la sécurité PHYSIQUE, MORALE et AFFECTIVE de l'enfant.

Animateur :

- Créer une dynamique de groupe Instaurer un climat de confiance afin d'optimiser les capacités de chacun.
- Les directeurs seront à l'écoute et répondront aux attentes et aux besoins des animateurs.

Objectifs opérationnels

Animation :

- Tous les enfants participeront aux activités proposées par les animateurs.
- Une activité dans la ville sera proposée durant chaque période.
- Les enfants pratiqueront au moins une activité physique par jour.
- Les enfants apprendront au moins une chose sur eux-mêmes pendant les vacances.
- Les animateurs incluront des trames dans leurs activités
- Une activité en rapport avec la nature ou le monde professionnel aura lieu en partenariat avec un professionnel

Vie quotidienne :

- Tous les enfants participeront aux tâches de la vie quotidienne.
- Chaque enfant aura l'occasion de faire un retour sur sa journée.
- Tous les enfants pourront exprimer leurs opinions.
- Les enfants élaboreront une liste d'activité en début de chaque période avec les animateurs.
- Les animateurs transmettront les bons gestes du quotidien.

Hygiène santé :

- Tous les animateurs seront à l'écoute et disponibles auprès des enfants.
- Tous les animateurs seront vigilants sur le respect du rythme des enfants.
- Tous les enfants pourront exprimer leurs opinions.

Animateur :

- Tous les animateurs seront impliqués dans la vie de groupe.
- Une animatrice du pôle handicap viendra faire une sensibilisation au handicap à l'équipe d'animation.
- Les directeurs seront disponibles et à l'écoute des animateurs afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions.
- Chaque membre de l'équipe pourra exprimer et donner son opinion librement.

D. Mise en place des objectifs

Animation :

Afin de remplir ces objectifs, les animateurs mettront en place diverses activités qu'ils prépareront au préalable en équipe. Ils pourront également demander l'avis des enfants afin qu'un maximum d'entre eux adhèrent aux activités

proposées. Ainsi, des activités manuelles, des activités sportives, de réflexion, de stratégie, d'entraide seront proposées pour que les enfants apprennent en s'amusant. Ces différents jeux seront accompagnés d'une trame afin que les enfants puissent rentrer dans un univers. Certaines de ces interventions permettront aux enfants de se découvrir.

Vie quotidienne :

Pour remplir cet objectif, des bilans de journée seront mis en place, ils permettront aux enfants de donner leurs avis si précieux. Ils seront originaux et différents chaque jour. Les enfants seront autonomes sur certains points, les plus grands débarrasseront leurs plateaux à la cantine. Ils participeront également aux tâches ménagères comme la vaisselle ou au rangement de la salle. Durant les jeux, les enfants auront l'occasion de travailler en équipe, le but est d'utiliser les capacités de chacun.

Hygiène santé :

Cet objectif est primordial car il nous est obligatoire d'accueillir le public dans des locaux sains et propres. Une vérification sera faite tous les matins et soir pour s'assurer que les locaux soient bien sains. Les animateurs seront également attentifs au nettoyage des mains et à l'hygiène des enfants si elle est remise en question. Si un enfant doit se confier à un animateur ou directeur, il est de son devoir de l'écouter et de faire remonter l'information à son supérieur si le problème est grave.

Animateur :

Des moments d'échanges seront privilégiés entre le directeur et les animateurs afin qu'eux aussi puissent donner leur avis, s'auto-évaluer et recevoir des conseils. Des petits jeux entre animateurs seront mis en place afin de développer l'esprit d'équipe.

Nous mettons des thèmes en places afin de créer un univers et de permettre aux enfants de voyager tout en nous permettant d'atteindre nos objectifs. Le but est de créer une continuité entre les différents services, ACM, Mercredi, pôle ados et péricolaire.

Nous avons décliné en périodes et sous-thème.

Travail par Périodes : Les Métiers et leurs Applications

Pour structurer notre année et diversifier les thématiques, nous organiserons nos activités autour du monde des métiers. Ce fil conducteur permettra de rendre les activités concrètes et immersives, tout en éveillant la curiosité des enfants et en développant leur autonomie.

Période 1 : Les Métiers de l'Aide à la Personne (Septembre - Novembre)

- **Thème** : Découverte des acteurs du quotidien qui protègent et soignent (pompiers, gendarmes, professionnels de santé).
- **Objectifs** : Sensibiliser aux gestes de premiers secours, à la solidarité et à l'importance du civisme au sein de la communauté.
- **Activités** : Rencontres et échanges, jeux de rôle, parcours d'obstacles inspirés des entraînements de pompiers, ateliers de sensibilisation à la santé.

Périodes 2 et 3 : Les Métiers Manuels et Scientifiques (Décembre - Février)

- **Thème** : L'artisanat, la création textile et l'exploration scientifique.
- **Objectifs** : Développer la dextérité fine, la patience et l'esprit d'investigation en valorisant le travail manuel et la démarche expérimentale.

- **Activités** : Initiation à la couture et au tricot, expériences scientifiques ludiques, et réalisation d'un projet d'envergure : la construction collective d'un traîneau pour les fêtes de fin d'année.

Période 4 : Les Métiers de l'Alimentation et du Goût (Mars - Avril)

- **Thème** : Découverte des métiers de bouche (boulangier, pâtissier, cuisinier).
- **Objectifs** : Appréhender l'origine des aliments, comprendre le travail des artisans locaux et développer la coopération autour de projets culinaires.
- **Activités** : Ateliers de fabrication de pain en partenariat avec la boulangerie de Sainghin, dégustations à aveugle, sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Période 5 : Les Métiers de la Nature et du Bien-Être (Avril - Juillet)

- **Thème** : L'environnement, le jardinage et les professions liées au développement personnel (jardinier, fleuriste, professionnels du bien-être).
- **Objectifs** : Responsabiliser les enfants face à l'environnement, encourager la patience liée au cycle de la nature et promouvoir la gestion des émotions.
- **Activités** : Création et entretien d'un potager collectif, ateliers de jardinage et de floriculture, séances de relaxation et d'éveil corporel avec le retour des beaux jours.

Thèmes des Vacances (ACM)

Afin de garantir une cohérence éducative et d'optimiser le matériel pédagogique, les thématiques des accueils de loisirs s'articulent directement avec les réflexions de l'année :

- **Toussaint : Les Métiers Sportifs :**

Mise à l'honneur du dépassement de soi et de l'esprit d'équipe. Organisation de stages sportifs au complexe dédié et venue exceptionnelle de M. BÉRIA (ancien sportif professionnel) pour partager son parcours avec les enfants.

- **Février : Les Métiers Historiques :**

Voyage dans le temps à travers les grandes époques (Préhistoire, Antiquité, Moyen-Âge, Renaissance). Jeux de rôle, chantiers d'archéologie fictifs et ateliers d'artisanat ancien pour comprendre l'évolution des savoir-faire.

- **Avril : Les Métiers du Tourisme et du Voyage :**

Exploration des cultures du monde et des professions qui font voyager. Rallyes géographiques, ateliers linguistiques et défis ludiques autour des traditions locales et internationales.

- **Été : Les Métiers Artistiques et du Spectacle :**

Mise en avant des compétences créatives et des métiers de la scène (musique, théâtre, régie). Ateliers d'expression, création de décors et préparation du spectacle de fin d'année.

Sortie de Fin d'Année

La sortie de fin d'année reste à préciser, mais elle viendra clôturer cette programmation de manière festive. Elle pourra prendre la forme d'une visite immersive sur un site d'artisanat, d'un parc à thème adapté, ou d'une journée de défis collectifs mettant en valeur les compétences découvertes tout au long de l'année.

Conclusion

L'année **2026-2027** sera riche en découvertes et en apprentissages pour les enfants. Grâce à nos quatre objectifs majeurs, **l'éveil de la curiosité, l'autonomie, les valeurs du sport et l'inclusion**, nous offrirons un cadre sécurisant et stimulant, propice à l'épanouissement individuel et collectif. En choisissant le fil conducteur des métiers, nous permettons aux enfants de mieux comprendre le monde qui les entoure tout en se projetant de manière ludique et active dans des rôles variés. La synergie entre les activités des mercredis et les temps de vacances garantira une continuité éducative forte tout au long de l'année.

II. Organisation générale

A. Règles de vie :

Dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM), les règles de vie sont essentielles pour garantir la sécurité, le bien-être et le bon fonctionnement de la vie en collectivité. Elles permettent à chaque enfant de s'épanouir dans un cadre rassurant, tout en respectant les autres et l'environnement qui l'entoure.

Le respect du règlement intérieur constitue la base de la vie en communauté. Il définit les droits et les devoirs de chacun, enfants, animateurs, et personnel encadrant et favorise un climat de confiance et de respect mutuel. Ces règles ne sont pas là pour restreindre la liberté, mais au contraire pour offrir un cadre clair et équitable à tous.

Apprendre à vivre ensemble, c'est aussi apprendre à écouter, partager, respecter les différences et gérer les conflits de manière constructive. En respectant les règles, les enfants développent leur sens des responsabilités, leur autonomie et leur citoyenneté.

Mettre en place et faire vivre ces règles, c'est un travail collectif, souvent réalisé avec la participation des enfants eux-mêmes. Cela leur donne un rôle actif dans la vie du groupe et les rend plus enclins à comprendre et respecter les règles qu'ils ont contribué à construire.

B. Rôles et missions de chacun

Les animateurs :

Les animateurs devront accueillir les enfants dans une ambiance conviviale qui permettra aux enfants de se sentir en confiance et en sécurité auprès d'eux.

Les animateurs seront des référents pour les enfants. Ils seront à l'écoute et disponibles.

Ils sont un exemple pour les enfants et devront être irréprochables en ayant une attitude exemplaire. Leur mission principale sera de PREPARER, ANIMER et de RANGER leurs activités. Ils seront également membres de l'équipe d'animation et ils n'hésiteront pas à faire remonter les choses qui ne vont pas et à COMMUNIQUER entre eux.

Les diplômés :

Ils auront un rôle formateur en conseillant le stagiaire et ils faciliteront leur intégration au sein de l'ACM.

Ils travailleront ensemble afin que le diplômé puisse transmettre son expérience aux stagiaires.

Le partage se fait dans les deux sens, nous sommes tous en mesure d'apprendre les uns des autres.

Les stagiaires :

Ayant reçu une formation plus récente, ils pourront être force de proposition de nouvelles activités, idées, projets... Ils auront dans un premier temps, une période d'adaptation afin de prendre leurs marques.

Ils seront évalués sur tout leur investissement durant la période travaillée (animation, gestion de groupe, vie quotidienne, préparation, sécurité...). Un ou deux grands jeux en tant que meneur leur seront demandés.

Le directeur :

Le directeur est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants et de l'équipe, il sera à l'image de son centre et sera chargé de transmettre les informations aux parents.

Il aura un rôle formateur auprès des animateurs et il sera chargé de coordonner l'équipe d'animation et de gérer la relation avec les différents prestataires. Il aura en charge tout le travail en amont de la période d'accueil, en termes de réservations, de préparation globalement.

L'assistant sanitaire :

Il dispose du PSC1, il sera chargé de l'organisation de l'infirmerie et la préparation des différentes trousseaux pharmacies.

Il recensera les dossiers des enfants pour voir si certains ont des problèmes.

Il aura également pour mission de remplir le cahier de blessure en fin de journée.

Les réunions de fin de journée :

Elles permettront aux animateurs de faire un retour sur leurs journées, d'en tirer des points positifs et négatifs et de voir les différents axes d'améliorations possibles. Elles auront lieu chaque jeudi après-midi, les animateurs auront également du temps pour préparer leurs activités.

D'autres acteurs participeront à la vie quotidienne de notre ACM, il sera important d'avoir un lien fort et de l'entretenir car ce sont des personnes qui font vivre, qui participent à la vie du centre et qui pourront faciliter le bon déroulement et la bonne organisation de l'ensemble des activités. On y retrouve les services techniques, les prestataires, les agents de ménages, les agents de cantine, ...

C. Suivi des stagiaires

L'intégration et l'acclimatation des stagiaires est primordiale pour qu'ils soient à l'aise avec l'équipe et les enfants et qu'ils prennent pleinement plaisir dans leurs premières expériences sur le terrain. C'est pourquoi nous tenons particulièrement à les accompagner de la meilleure manière possible.

En début de période, nous fixerons avec eux et pour chacun d'entre eux des objectifs sur tous les plans possibles selon leur profil (animation, relationnel, organisation, prise d'initiatives...). Un temps lors des réunions de préparation sera également pris pour répondre à leurs questions, leurs attentes et pour refaire avec eux un point sur l'élaboration de grandes animations et de gestion de groupe.

Pendant la période les directeurs se chargeront de passer dans tous les groupes plusieurs fois par jour afin d'observer l'attitude et l'implication de chaque animateur dans la vie et l'animation de son groupe. A partir de ces observations des ajustements seront apportés aux stagiaires si nécessaire.

En fin de période un bilan sera fait avec les stagiaires pour voir si les objectifs qu'ils s'étaient fixés ont été atteints ou non. Et faire un point sur leur expérience, ce qu'ils ont appris, aimé, où ils ont été à l'aise...

En plus de ces différents temps, des régulations régulières seront faites afin d'avoir le ressenti des stagiaires, pour échanger avec eux et les conseiller plus précisément.

Tout en rajoutant l'accompagnement des animateurs diplômés qui leur apporteront leur expertise et leur expérience au quotidien.

(Fiches de suivi en annexes)

D. La journée type des Mercredi Récré'Anims

7h30 à 8h30 : GARDERIE, les animateurs assureront la garderie à tour de rôle selon un planning défini en concertation. Des activités calmes seront proposées. Les présences seront gérées grâce à la feuille d'émergence

8h30 à 9h00 : Accueil échelonné, les enfants pourront arriver durant cette tranche horaire. Une personne référente sera présente pour accueillir les parents et les enfants, ce sera également l'occasion pour les parents de s'informer sur ce qui se passe au sein de l'ACM.

9h00 à 9h15 : Rituels + vie quotidienne, les animateurs seront en charge de recenser les effectifs et de prendre la température du groupe pour la journée.

9h15 à 12h : Activités, les enfants participeront aux activités des animateurs, de toutes sortes et de tous types, néanmoins le temps de chacune d'elle sera différente en fonction de la tranche d'âge.

12h à 13h30 : R E P A S, les menus seront affichés sur le site internet et en salles d'activités Les enfants mangeant à la maison quitteront le centre vers 12h.

L'organisation est la suivante, le personnel de cantine installe les tables et réchauffe le plat qu'il met à disposition sur un chariot. L'animateur distribue ensuite les assiettes pour les maternelles. Pour les plus grands, un self en gestion autonome est mis à disposition. Un animateur par table pour réguler le groupe. Il devra aussi inviter les enfants à goûter sans forcer.

Certains enfants peuvent être suivis par un PAI ils seront repérés et suivis lors des repas. Enfants comme animateurs se doivent de respecter le personnel de cantine. Les enfants devront débarrasser et nettoyer leurs tables avant de quitter la cantine ce qui favorisera leur autonomie. Pour une organisation plus simple et plus fluide, les groupes arriveront à 15 minutes d'intervalles : 11h45 → Maternels, 12h → CP-CE, 12h15 → CM

13h30 à 13h45 : Accueil échelonné, même principe que le matin, les enfants ne mangeant pas à la cantine peuvent réintégrer l'ACM et suivre le cours de la journée.

13h30 à 15h : Sieste, pour les maternels, elle permet de suivre le rythme de l'enfant. L'autre partie du groupe est en temps calme.

13h30 à 14h15 : Temps calme, le temps calme est très important car il permet de respecter le rythme de l'enfant. Des activités calmes seront proposées par les animateurs. Ce sera un temps propice pour prendre une pause.

14h30 à 16h00 : Grande animation, cette activité sera plus énergique que celle du matin, elle permettra à l'enfant de se dépenser. On y retrouvera des jeux de stratégies, des jeux sportifs, des jeux de réflexions... Il est conseillé d'y inclure une trame.

16h00 à 16h30 : Goûter, le goûter sera équilibré et il est un retour au calme pour les enfants, c'est un moment de partage et d'écoute entre les animateurs et les enfants. Il permettra de faire un retour sur la journée et d'avoir le ressenti des enfants.

16h30 : fin de la journée, C'est la restitution des enfants aux parents. Les animateurs seront disponibles et à l'écoute des demandes des parents, les directeurs seront également présents.

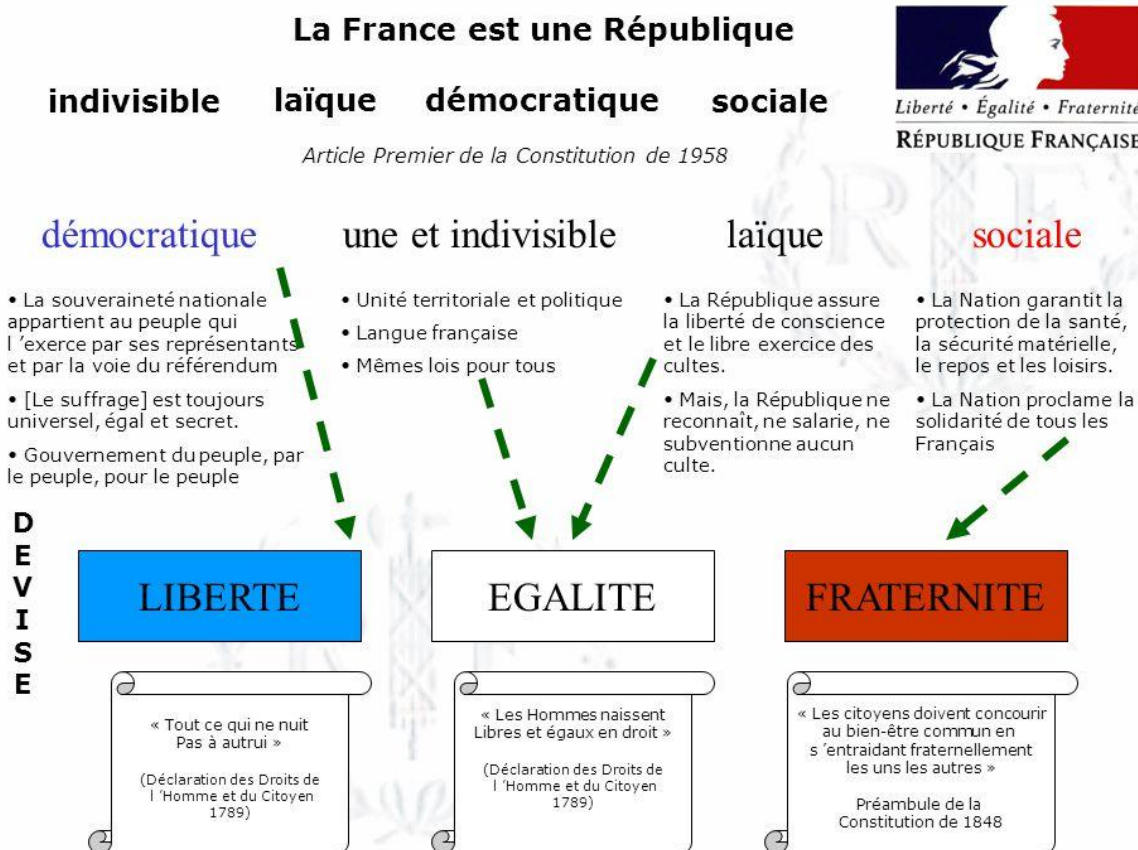
16h30 à 18h30 : GARDERIE, La garderie est la suite de la journée pour certains enfants, des activités calmes leur seront proposées et les animateurs garderie transmettront les informations importantes de la journée aux parents.

Jeudi après-midi : Régulation, des points réguliers seront fait avec l'équipe d'animation, pour permettre à chaque groupe de s'améliorer et/ou de rectifier certaines choses si cela est nécessaire.

LE + des mercredis : Afin de travailler en partenariat avec les associations de la commune, une possibilité de conduites par l'accueil de loisirs est proposée aux familles le désirant. Par simple inscription en début d'année dans le dossier, nous conduisons ainsi les enfants inscrits sur les activités associatives de la commune comme le judo, la danse et les cours de musique. Une feuille de conduites est distribuée à l'animateur responsable des conduites durant la journée, il dépose chaque enfant sur le lieu d'activité et fait signer la feuille d'émargement à chaque responsable d'activité avant de venir récupérer l'enfant.

III. Législation et Civilisation

A. Valeurs de la république



éducation nationale

En promouvant l'éducation populaire, nous nous devons de « représenter », « véhiculer » ces valeurs.

B. Rappel sur la Réglementation

En ACM, nous sommes soumis à une réglementation précise quant aux quotas d'enfants, aux déplacements...

Taux d'encadrement

	Enfants de - de 6ans	Enfants de + de 6ans
	1 animateur pour 10 enfants	1 animateur pour 14 enfants
Exemple	$3 \times 10 = 30$ enfants, minimum 3 animateurs	$3 \times 14 = 42$ enfants, minimum 3 animateurs

Concernant les déplacements, ils s'effectueront tous en Car avec la société "Les Cars de Benj". Les taux d'encadrements y seront respectés, et les trajets seront organisés de manière à ce que tout se déroule le plus facilement pour l'équipe, les enfants et le/la conducteur/trice.

Un chef de convoi sera désigné pour chaque trajet (directeur ou animateur), il vérifiera l'état du bus, s'il est adapté à transporter des enfants, il aura les listings des enfants avec lui en plusieurs exemplaires. Il s'assurera que le trajet communiqué au chauffeur est le même que le nôtre et en amont il s'assurera des bons horaires de départ pour l'aller ainsi que le retour.

Les enfants seront assis et attachés à des places qui leur sont adaptées (pas aux places déconseillées), les animateurs seront positionnés aux abords des portes et répartis équitablement dans le bus.

C. Communication avec les parents

La communication avec les familles est un élément essentiel du bon fonctionnement de notre ACM. Elle permet de créer un lien de confiance entre l'équipe pédagogique et les parents, de les informer clairement et régulièrement sur la vie du centre et les événements à venir.

En amont des événements importants, les informations sont transmises par mail grâce à Marie MOCKELYN, qui centralise toutes les adresses électroniques des familles. Cela permet une diffusion rapide et efficace des informations essentielles.

Sur le centre, la communication se poursuit au quotidien par le biais d'affichages visibles dès l'accueil, ainsi que par des échanges verbaux entre les parents et l'équipe d'animation. Ces moments de dialogue sont précieux pour répondre aux questions, faire des retours sur la journée ou partager des informations pratiques.

Cette double approche numérique et humaine permet d'assurer une communication fluide, transparente et adaptée aux besoins des familles.

Evaluation des objectifs

Tous les objectifs fixés dans ce projet devront être évalués.

A la fin de ce mois d'accueil de loisirs de juillet, l'équipe fera un bilan final et évaluera ainsi les objectifs opérationnels afin de cibler ceux atteints, partiellement atteints et non atteints.

Plusieurs moyens s'offrent à l'équipe pédagogique :

- Des bilans de fin de journée et un bilan de fin d'accueil où l'équipe d'animation sous l'orientation des directeurs évalue les séquences d'animation pour souligner les soucis rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs, les partenaires, l'organisateur, l'accueil.
- Une grille d'évaluation des animateurs stagiaires afin de permettre à l'animateur de se situer et de suivre son évolution.
- Le retour des enfants : leur satisfaction ou non, les remontées de terrain des parents, des discussions ou de l'enquête de satisfaction.
- La fréquentation, la régularité, la participation des enfants présents chaque jour. L'implication de l'équipe et dans chacun de leurs projets.

L'évaluation permettra à toute l'équipe pédagogique :

- D'évaluer la pertinence des actions réalisées et le projet pédagogique mis en place.
- D'évaluer l'efficacité des démarches et des actions et de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées et les facteurs de réussite.
- De se corriger pour s'améliorer lors des prochaines expériences. Les objectifs évalués seront les objectifs pédagogique et les moyens, ces derniers seront quantifiables et mesurables

	Atteints	Partiellement atteints	Non atteints
- Les animateurs incluront des trames dans leurs activités			
- Les enfants apprendront au moins une chose sur eux-mêmes pendant les vacances.			
- Une activité en rapport avec la nature ou le monde professionnel aura lieu en			

partenariat avec un professionnelle			
– Une activité dans la ville sera proposée durant chaque période			
– Les enfants pratiqueront au moins une activité physique par jour.			
– Tous les enfants participeront aux activités proposées par les animateurs.			
– Chaque enfant aura l’occasion de faire un retour sur sa journée.			
– Les enfants élaboreront une liste d’activité en début de chaque période avec les animateurs.			
– Les animateurs transmettront les bons gestes du quotidien.			
– Tous les enfants participeront aux tâches de			

la vie quotidienne.			
– Tous les animateurs seront vigilants sur le respect du rythme des enfants.			
– Tous les enfants pourront exprimer leurs opinions.			
– Tous les animateurs seront à l'écoute et disponibles auprès des enfants.			
– Tous les animateurs seront impliqués dans la vie de groupe.			
– Tous les animateurs seront impliqués dans la vie de groupe.			
– Les directeurs seront disponibles et à l'écoute des animateurs afin de leur permettre de travailler dans les meilleures conditions.			

- Une animatrice du pôle handicap viendra faire une sensibilisation au handicap à l'équipe d'animation.			
- Chaque membre de l'équipe pourra exprimer et donner son opinion librement.			

Nous pourrons également répondre à ces questions sur une échelle de 1 à 10, en tenant compte que 1 est la note la plus basse (moins satisfait) et 10 la plus haute (très satisfait).

L'équipe d'animation l'effectuera en fin de période afin d'évaluer le projet.

L'objectif général a-t-il été respecté ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Le public accueilli a-t-il été satisfait des activités proposées ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Le lien avec les familles a-t-il été facile ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

L'équipe d'animation a-t-elle pu évoluer individuellement ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

L'équipe d'animation a-t-elle pu évoluer collectivement ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Est-ce que chaque membre de l'équipe s'est senti à l'aise ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Le lien avec l'équipe de direction a-t-il été facile ? 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Aurais-tu des suggestions pour les prochains accueils ?

ANNEXES

ORGANIGRAMME UFCV

ORGANIGRAMME Mairie de Sainghin en Mélançois

Photo du CVP (Centre de Vie Périscolaire)



Description du public :

Le public :

Au sein de la structure, le public accueilli est de 2 à 11 ans. Les inscriptions se font sur le site sauf rajout éventuel de dernière minute.

Maternels :

Le public des maternelles a des besoins propres à lui-même. Les enfants de 2 à 5 ans ont besoin d'un accompagnement constant et d'un climat sécurisé à tout prix.

Les activités doivent être adaptées à leurs aptitudes physiques et intellectuelles en y incluant des trames imaginaires car ce public en particulier en sera absorbé !

Il est également important de respecter leur rythme (fatigue plus rapide, dispersion, attention limitée...), en y mettant des limites et des repères, qu'ils soient temporels, environnementaux etc.

CP-CE1 :

Les besoins de cette tranche d'âge reprennent ceux des maternelles mais avec quelques adaptations à mettre en place. Les limites mises en place seront toujours de vigueur, mais également un CADRE qui est essentiel avec ce groupe.

A cet âge, les enfants n'ont pas forcément conscience de leurs limites, surtout physiques, c'est pourquoi ces limites devront être expliquées si le besoin s'en fait ressentir. Les activités seront plus rythmées que celles des maternelles, tout en conservant l'imaginaire dans les trames.

A partir de 6 ans, certains enfants éprouveront une envie de « lâcher prise », et voudront petit à petit se détacher des adultes, c'est pourquoi il est préférable de leur laisser aussi quelques temps en autonomie, et il est possible de commencer à les responsabiliser (les p'tits chefs de rangement, les p'tits chefs de cantine)

CE2-CM1-CM2 :

A partir d'environ 8 ans, les enfants auront un désir de s'affirmer. Que ça soit par leur comportement, leurs idées, ils voudront, pour certains, se mettre en avant et montrer ce qu'ils savent faire.

C'est pourquoi, encore et toujours, nous retrouvons l'importance du CADRE qui devra être mis en place mais cette fois pour des raisons différentes que les tranches d'âges inférieures. Les activités devront, quant à elles, être plus élaborées, plus « poussées » et recherchées avec par exemple des enquêtes policières, escape game...

Ce qui primera le plus avec des enfants de cet âge c'est le relationnel enfants/adultes et aussi enfants/enfants. Le climat instauré et la responsabilisation des enfants sera importante pour les valoriser en se sentant utiles et en développant un esprit d'équipe et d'entraide.

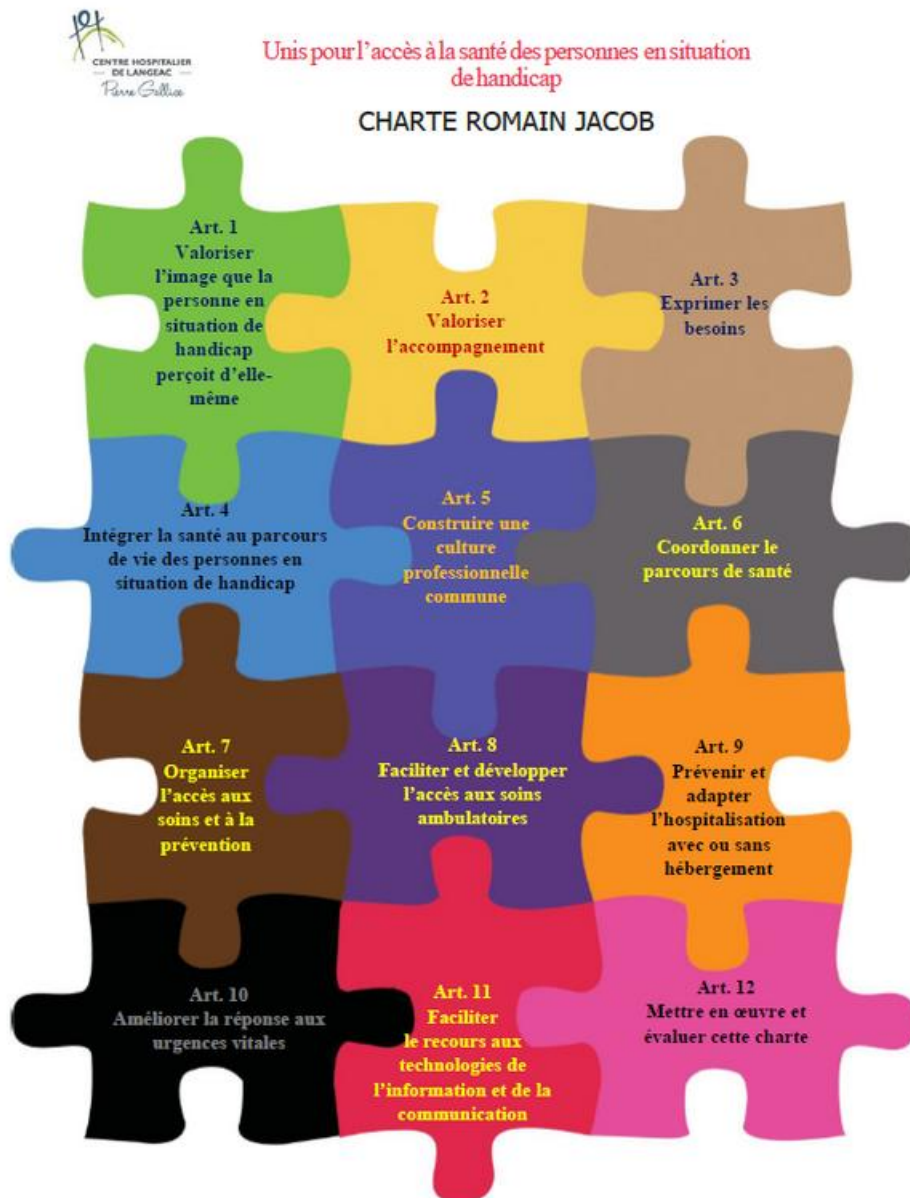
Publics en situation de handicaps :

Nous pouvons accueillir des enfants en situation de handicap, nous rentrons en contact avec les parents et éducateurs (s'il y en a) en amont, afin d'organiser une première rencontre et visite et d'être aux mieux préparés pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles pour garantir son épanouissement au sein de notre ACM.

Pour faciliter cet épanouissement, les animateurs se devront d'être encore plus bienveillants et d'autant plus compréhensifs. Un travail en amont devra être réalisé afin d'adapter les activités afin que l'enfant

se sente pleinement intégré dans tous les temps de la journée sur la structure en étant à son écoute. Selon le(s) handicap(s) connu(s) chez l'enfant, les mesures de sécurité pourraient être amenées à être plus importantes.

(Charte du handicap)



Exemple de fiche de suivi :

FICHE DE SUIVI DES STAGIAIRES

FICHE 1 – Début de Stage : Présentation et Objectifs

Nom du stagiaire :

Âge : Formation / Établissement :

Période du stage :

Nom du tuteur :

1. Présentation du stagiaire

Parcours scolaire :

Expériences dans l'animation (s'il y en a) :

Centres d'intérêt personnels :

2. Attentes vis-à-vis du stage

Que viens-tu chercher dans ce stage ?

Que souhaites-tu découvrir/apprendre ?

3. Besoins identifiés pour progresser

Aides ou accompagnement nécessaires :

Connaissances à acquérir :

Points particuliers à surveiller :

4. Objectifs personnels

Objectif 1 :

Objectif 2 :

Objectif 3 : Pourquoi ces objectifs ? (Motivations personnelles, besoin pour la formation, etc.)

5. Auto-évaluation Points forts / Points à améliorer

Points forts	Points à améliorer

FICHE 2 – Mi-Stage : Suivi et Réajustement

Nom du stagiaire :

Date de l'entretien de mi-stage

: Nom du tuteur :

1. État des lieux des objectifs fixés Objectif

OBJECTIF	Atteints, partiellement atteint, non-atteints	Exemples, commentaires

2. Compétences observées

En animation (ex : gestion de groupe, prise d'initiative) :

En communication (ex : relation avec les enfants, l'équipe) :

En autonomie :

3. Réajustements des objectifs

Nouveaux objectifs si nécessaire :

Moyens à mettre en place :

4. Ressenti du stagiaire

Qu'est-ce qui te plaît dans ton stage ?

Quelles difficultés rencontres tu ?

Te sens-tu suffisamment accompagné ?

As-tu des propositions ou envies particulières pour la suite du stage ?

FICHE 3 – Fin de Stage : Bilan

Nom du stagiaire

Date du bilan :

Nom du tuteur :

1. Bilan des objectifs

OBJECTIFS	Atteints, partiellement atteints, non-atteints	Exemples, commentaires

2. Compétences développées

Savoirs :

Savoir-faire (techniques, organisation) :

Savoir-être (comportement, posture) :

3. Apports du stage

Ce que le stagiaire retient de son expérience :

Ce qu'il ou elle a le plus apprécié :

Ce qui a été le plus difficile :

4. Auto-évaluation finale du stagiaire

Points forts	Progrès réalisés	Axes d'améliorations

5. Avis du tuteur

Évaluation globale :

Points positifs :

Conseils pour la suite :

Exemple de grille d'évaluation pour un animateur :

	Maitrise	Bons	Moyens	Insuffisant	Non-évaluables	Remarques
Assurer la sécurité physique, affective et morale des mineurs						
Je compte régulièrement les enfants et connais mon effectif						
Je sais me déplacer hors Du centre en assurant la Sécurité des mineurs						
Je sais encadrer une Activité dans un Environnement sécurisé						
Je sais m'adapter au Rythme de vie de l'enfant						
Je sais réagir en cas de Blessure						
Je sais identifier les Caractéristiques Sanitaires des enfants						

(Allergies, régime Alimentaire) Participer à l'accueil et la communication entre les différents acteurs						
Je sais faire l'appel (sans erreur)						
Je sais communiquer Avec les familles en Ayant un vocabulaire Adapté						
Je prends la parole lors Des réunions Pédagogique						
Je sais travailler en Équipe (informer et Transmettre les Informations)						
Je sais aider mes Collègues						
Je sais accompagner L'animateur stagiaire et Transmettre mes savoirs						
Savoir être cohérent avec le projet pédagogique						
Je connais les valeurs éducatives et						

pédagogique du projet mise en place						
---	--	--	--	--	--	--

Flyers Mercredi Récré'Anims

Nombre d'enfants

Groupe	Maternelles	CP-CE	CM	Conduites
Nombre d'enfants	40 enfants	24 enfants	28 enfants	Conduites
Nombre d'animateurs	4 animateurs	2 animateurs	2 animateurs	1 animateur

Equipe d'animation

Valentin CZARNECKI David LAHAUT Cindy DELEMOTTE Gwenaëlle KEROUANTON Romain ANCELIN Valérie PROUM Thierry MARCHE Yasmine LAKBIR
--

L'équipe d'animation changera de tranche d'âge à la fin du mois de décembre pour que chacun puisse découvrir ou redécouvrir l'ensemble des tranches d'âges et les activités.